



### **Inscrivez-vous au *Week-end vente-débarras***

(*Mont-Tremblant, le 22 mars 2017*) – Les 20, 21 et 22 mai 2017, se tiendra le premier *Week-end vente-débarras* de l'année sur le territoire de Mont-Tremblant. Les résidents qui planifient leur vente-débarras à leur résidence sont invités à s'inscrire avant le vendredi 21 avril prochain, ce qui leur permettra de s'assurer une visibilité, car la Ville publiera un plan sur lequel chaque site inscrit sera identifié.

Ce plan sera disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux et sur le site Internet de la Ville. De plus, les personnes inscrites qui en feront la demande recevront des copies qu'ils pourront distribuer aux acheteurs afin qu'ils poursuivent leur quête. C'est pourquoi il est important, lors de l'inscription, de bien noter l'adresse postale et de spécifier si vous désirez recevoir des plans pour distribuer.

Le coupon d'inscription est disponible dans l'édition du mois de mars du journal du citoyen *l'Info Mont-Tremblant*, ainsi qu'au [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca). Il peut être déposé ou posté au Service de l'urbanisme au 1145, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Aucun permis n'est requis pour participer à la vente-débarras, cependant, quelques règles doivent être respectées. Tout d'abord, les citoyens doivent effectuer leur vente-débarras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité. De plus, une seule enseigne est autorisée d'au maximum 0,5 mètre carré, elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être enlevée immédiatement après.

C'est depuis 2009 que les citoyens de Mont-Tremblant planifient leur vente-débarras échelonnée sur deux fins de semaine. Le prochain *Week-end vente-débarras* aura lieu les 2, 3 et 4 septembre 2017.